

## Que sont les biopesticides (BioPPP's)?

Les biopesticides sont issus de sources naturelles et se répartissent en quatre groupes :

- **Macro-organismes** : insectes, acariens et parasitoïdes bénéfiques.
- **Micro-organismes** : bactéries, champignons et virus.
- **Sémiochimiques** : phéromones utilisées pour la surveillance et la confusion sexuelle.
- **Composés biochimiques** : substances d'origine végétale, animale ou minérale (par exemple, peptides, enzymes, métabolites microbiens).



### Avantages des BioPPP's



**Synergie de la lutte intégrée:** associer aux pesticides conventionnels pour améliorer le rendement des cultures



**Gestion de la résistance:** divers modes d'action contribuent à maintenir l'efficacité des produits chimiques.



**Réduction des résidus:** répond aux attentes du marché et des consommateurs.



**Santé des sols :** pratiques qui favorisent des sols plus sains et des systèmes résilients.



**Impact minimal sur les organismes non ciblés:** risque généralement plus faible pour les organismes bénéfiques.

### Défis réglementaires

- Absence de cadres réglementaires dédiés dans de nombreux pays.
- Absence de définition harmonisée au niveau régional.
- Exigences en matière de données inappropriées - souvent fondées sur les normes relatives aux pesticides chimiques.
- Processus d'enregistrement longs et opaques en raison d'attentes inadéquates en matière de données.
- Pénurie d'experts pour évaluer les demandes de BioPPP's.
- Services de conseil agricole insuffisants et formation limitée pour les agents chargés des BioPPP's

### Défis du secteur

- Manque d'harmonisation des définitions et de clarté des exigences en matière de données
- Les volumes de stockage plus importants nécessaires pour les BioPPP's augmentent les coûts logistiques.
- Sensibilité à la température et à l'humidité, nécessitant des conditions de stockage et de transport particulières, ce qui accroît les coûts logistiques.
- Coûts de production et de transport plus élevés.
- Absence de cadres (par exemple, incitations fiscales, politiques réglementaires) pour encourager le secteur.

### Défis rencontrés par les agriculteurs :

- Formation et sensibilisation limitées à l'utilisation efficace des BioPPP's.
- Nécessité de conditions d'application spécifiques (température et période d'application, par exemple).
- Besoin d'espace de stockage accru.
- Nécessité de conditions de stockage contrôlées pour préserver la qualité du produit.
- Variations de performance sur le terrain
- Des effets visibles plus lents que ceux des pesticides chimiques.
- Moins efficace contre les infestations graves de ravageurs ou de maladies.
- Services de conseil agricole insuffisants et nombre insuffisant d'agents de soutien formés.

## priorités d'adoption



**Définir et harmoniser:** adopter une définition claire des biopesticides et des cadres réglementaires dédiés et harmonisés.



**Renforcer les services de conseil agricole:** doter les agriculteurs d'une formation pratique et sensibiliser le public.



- **Collaborer pour développer l'activité:** créer des partenariats public-privé reliant les agriculteurs, les services de conseil agricole, les distributeurs, les conseillers et l'industrie.



**Procédures accélérées:** Mettre en place des lignes directrices spécifiques, des évaluateurs dédiés et des procédures accélérées adaptées.



**Logistique et manutention:** améliorer les recommandations en matière de stockage, les fenêtres d'application et la compétitivité des coûts.



**\$3-\$7m**

Coûts typiques de développement d'un biopesticide



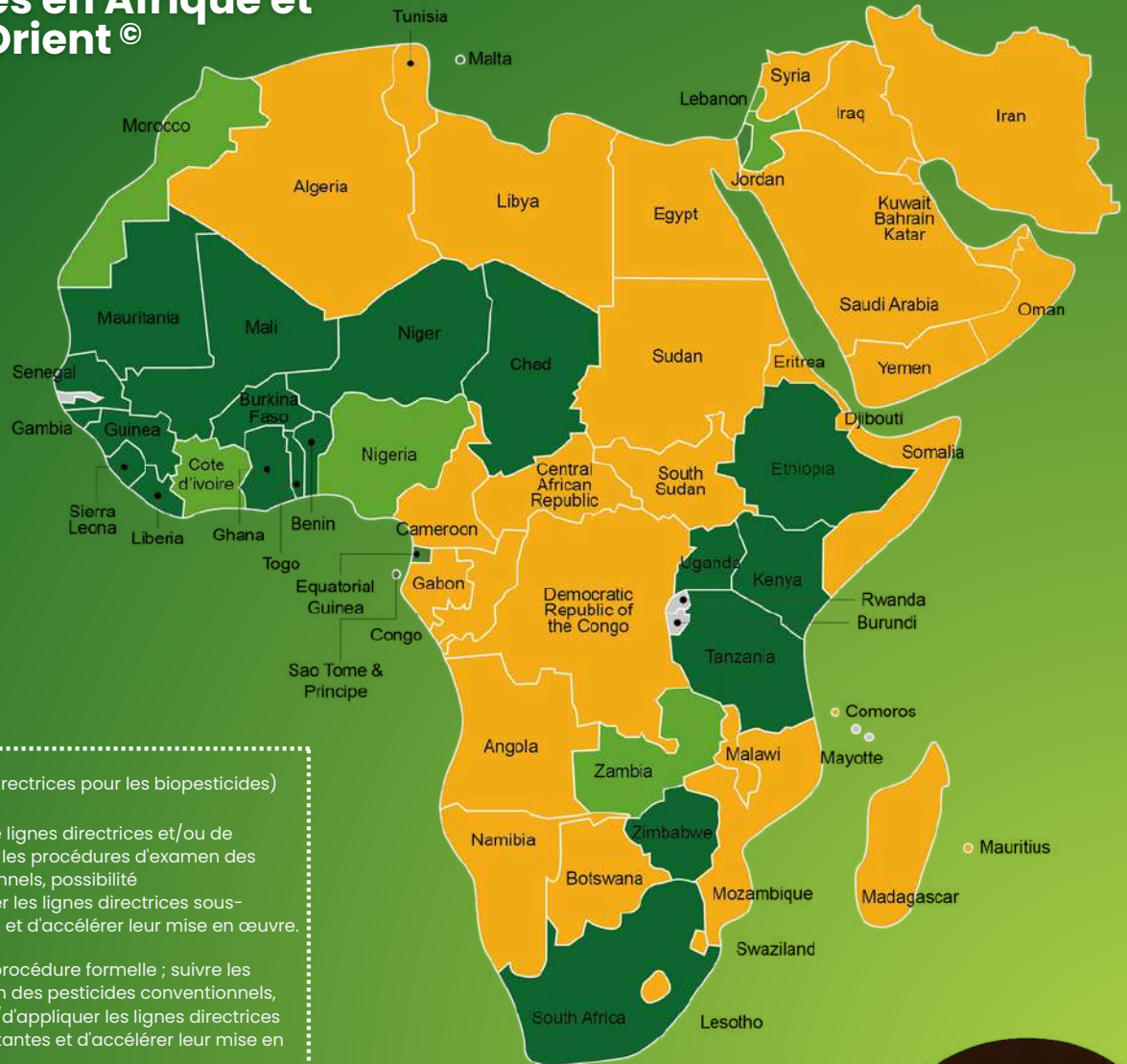
**< 3 yrs**

L'enregistrement des PPP dure généralement ≤ 3 ans (essais et évaluations inclus).

READ MORE

Position complète de CropLife AME sur les biopesticides  
<https://croplifeafrica.org/wp-content/uploads/2025/08/biopesticide.pdf>

## État des cadres réglementaires pour les biopesticides en Afrique et au Moyen-Orient ©



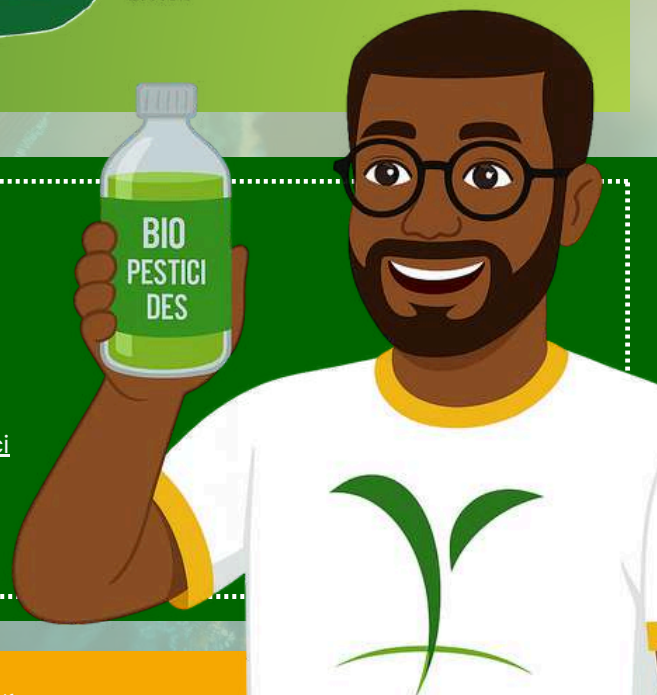
- Existence de lignes directrices pour les biopesticides)
- Intérimaire (projet de lignes directrices et/ou de procédures) – suivre les procédures d'examen des pesticides conventionnels, possibilité d'adapter/d'appliquer les lignes directrices sous-régionales existantes et d'accélérer leur mise en œuvre.
- Aucune disposition/procédure formelle ; suivre les procédures d'examen des pesticides conventionnels, possibilité d'adapter/d'appliquer les lignes directrices sous-régionales existantes et d'accélérer leur mise en œuvre.

Pour consulter les lignes directrices existantes visant à harmoniser l'accélération des BioPPP en Afrique et au Moyen-Orient, veuillez vous référer aux documents suivants :

Lignes directrices de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) : [Cliquez ici](#)

Lignes directrices de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) : [Cliquez ici](#)

Comité interétatique permanent pour la lutte contre la sécheresse au sahel (CILSS-CSP) : [Cliquez ici](#)



READ MORE

Position complète de CropLife AME sur les biopesticides  
<https://croplifeafrica.org/wp-content/uploads/2025/08/biopesticide.pdf>